

# HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société **Haiti-Observateur Group, Inc.** [www.haiti-observateur.ca](http://www.haiti-observateur.ca)  
Haiti-Observateur  
P.O. Box 356237  
Briarwood, NY 11435-6235  
Tél. (718) 812-2820  
[haiti\\_observateur@yahoo.com](mailto:haiti_observateur@yahoo.com)  
New York: \$1,00  
Partout ailleurs : 1,50 \$  
Haïti: 20 gourdes  
Tél. (718) 812-2820

VOL. LV, No. 20 New York: tel: (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 1- 8 octobre 2025

## LE 7 FÉVRIER, LA FIN POUR LE CPT Laurent Saint-Cyr prévenu du sort de l'équipe présidentielle Lancement de la force antigang, nouveau leadership haïtien

Par Léo Joseph

C'est confirmé, de manière brutale, le sort politique des dirigeants haïtiens ne se joue plus, à Port-au-Prince, mais aux Nations Unies, à New York, sous la houlette du Département d'État américain.

Laurent Saint-Cyr, président du Conseil présidentiel de transition (CPT), qui avait représenté l'Exécutif haïtien, à la 80<sup>e</sup> Assemblée générale de l'institution mondiale, a pris connaissance de l'amère vérité. Toutefois, de retour à Port-au-Prince, dimanche 28 septem-

bre, il a eu une brève conférence de presse, sans révéler la vérité, toute la vérité, concernant le leadership intérimaire. Mais qu'en est-il du scrutin, dont la date a été réitérée par Jacques Desrosiers, le nouveau président du Conseil électoral provisoire (CEP), et pré-

vue pour le 29 mars 2026 ?

À la tête d'une délégation pléthorique, composée, notamment de Harvel Jean-Baptiste, ministre des Affaires étrangères, du chef du

se à ce troupeau, sans l'avoir jamais introduite, en public, en Haïti. Il n'a pas vécu des moments heureux, dans cet univers diplomatique. L'allure de son

AUTORISÉE PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

## Création d'une force de suppression des gangs

### Une armée de 5 500 hommes bientôt déployés en Haïti

Par Léo Joseph

Les attentes des Américains, par rapport à la création d'une « force de suppression des gangs », dont la résolution, soumise au vote du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations (CSNU), a été

lé à prendre le relai de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, en Haïti (MMSA), dont la mandat prend fin le 2 octobre.

Selon les demandes formulées dans le document, qui a été voté, le mardi 30 septembre avec trois abstentions, Chine, Russie et

peuvent se réfugier pour échapper aux poursuites. Bien qu'elle représente une force d'appui à la Police nationale et aux Forces armées d'Haïti (FAdH), cette armée de répression contre les gangs aura aussi la possibilité de lancer des opérations autonomes.



Laurent Saint-Cyr, mijote, en privé, les mauvaises nouvelles reçues du patron.



Jacques Desrosiers, nouveau président du CEP, aucune assurance que les urnes seront visitées le 7 février 2026.

Protocole, Yves Mazil, ou Yves Marie Mazile, et d'autres fonctionnaires, dont le nombre n'est pas inférieur à une douzaine, M. Saint-Cyr ayant intégré son épou-

intervention, à son retour, de New York, n'était pas empreinte de triomphe, comme tout le monde

Suite en page 5



Le président William Ruto du Kenya.

rédigée, de concert avec le Panama. Le lobby intensif mené par Washington, appuyé par ses alliés, auprès des membres de l'organisme mondial, a porté ses fruits, aujourd'hui, la CSNU ayant voté en faveur de cette requête.

Cette institution de l'ONU a adopté une résolution autorisant l'entrée en jeu de la force multinationale de sécurité en Haïti, en appui aux forces de sécurité appe-



Le chargé d'Affaires américain en Haïti Henry Wooster, les mauvaises nouvelles émises diplomatiquement.

Pakistan, cette nouvelle force, composée de 5 500 hommes, est doté d'un mandat plus robuste. Elle aura pour sa principale mission de rétablir l'ordre et la sécurité, en Haïti avec possibilités d'opérer des arrestations, de mener des attaques contre les criminels armés, et même de poursuivre ces derniers jusque dans leurs fiefs, entre même de les traquer où ils



Godfrey Otunge, commandat de la mission denyn en Haïti.

Il est stipulé, dans cette résolution, que les 5 500 membres, dont elle sera composée, comprendront des militaires, des policiers, en sus de membres civils de son personnel, opérant en étroite collaboration avec les autorités haïtiennes.

Cette nouvelle force multinationale sera initialement déployée sur le territoire haïtien pendant une durée de douze mois.

Suite en page 8

## HAPPENNINGS! FROM THE DESK OF RAY JOSEPH What can be expected on February 7, 2026?

Considering that Haiti is not self-governed, there's much anxiety as we approach February 7, only four months and a few days away, as you read this. That's when the mandate of the nine-headed presidency imposed on Haiti by the international community supposedly will end. What will be next?

We should note that Haiti has lost all vestiges of sovereignty since 2021, following the assassination of President Jovenel Moïse, on July 7, in murky circumstances, That his assassins, including Colombian mercenaries, were able to get to him in the bedroom of his highly protected residence, in the exclusive neighbor-

hood of Pèlerin 5, in the hills above the upscale suburb of Pétiyon-Ville remains a puzzle, with blame spread around, touching individuals close to him and having international repercussions. That's another story.

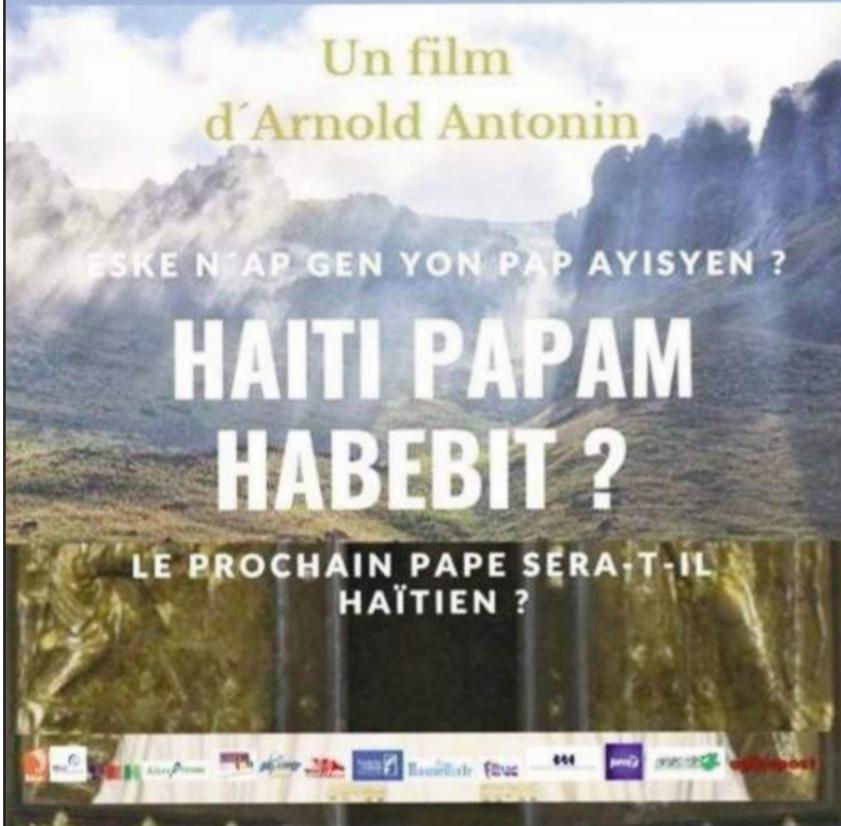
Soon after the president's assassination, the CORE GROUP, composed of top Western diplomats in Port-au-Prince, took over the leadership of Haiti. On July 20, 13 days after the assassination, the group issued a statement on the internet in which Dr. Ariel Henry was named Prime Minister, edging out Claude Joseph, who was interim in the post and had moved into leadership immediate.

Continued to page 7

# New York Première

## Will the Next Pope be Haitian? French/Creole—subtitled in English

A film by Arnold Antonin  
[www.arnoldantoninfilms.com](http://www.arnoldantoninfilms.com)



**Father William Smarth**

Through the story of an extraordinary priest, William Smarth, we discover the adventure and problems of the Catholic Church in Haiti confronted with its own future in a country torn apart by an unprecedented crisis.

The film screening will be followed by a Q&A

**Sunday October 12, 2025 4PM to 8PM**

**Gateway Christian Center 502 North Central Ave Valley Stream NY 11580**

**Tickets: \$30.00 Zelle: 1 (347) 277-2577**

**For info: 1 (718) 253-0215 - 1 (347) 357-8258**



**Toussaint Louverture Cultural Foundation**



**Haitian American Foundation for Education and Cultural Exchange**

# Plaidoyer en faveur du rétablissement de la Constitution authentique de 1987

Par Berg Hyacinthe \*

Washington commémore, pour la 24<sup>e</sup> fois, l'anniversaire des attentats spectaculaires du 11 septembre 2001 : date marquant le lever de rideau d'un théâtre de guerre qui allait s'étendre de Kaboul jusqu'à Islamabad, en passant par Bagdad. La lutte contre le terrorisme prend une tout autre forme sur le sol de Jean-Jacques Dessalines, avec des conséquences imprévisibles (à première vue).

En effet, les États-Unis ont été frappés par des attentats-suicides minutieusement coordonnés et exécutés par 19 membres du groupe d'Osama Bin Laden : Al-Qaïda. Alors que l'ONU avait refusé d'intervenir en Irak, la crise haïtienne fait l'objet d'une énième résolution du Conseil de sécurité de ladite institution.

En cette date symbolique du 11 septembre 2025, il convient de mener une réflexion approfondie et éclairée sur la crise haïtienne, relative à nos partenaires internationaux et face à la terreur des bandes armées ; en ce que celles-ci ont été récemment désignées comme des organisations terroristes, par le Département d'État américain, à toutes fins utiles [<https://www.youtube.com/shorts/VVvW9vr27zk>].

Pourquoi la Plateforme des Grenadiers fait-elle souvent référence au Département d'État américain dans le traitement de la crise haïtienne ? La réponse est logique et claire : parce que, comme l'actuel régime de sanctions l'atteste, le Département d'État y est impliqué directement, interpellant ainsi tout stratège avisé à répondre aux interrogations suivantes :

**Nouvelle force onusienne :** Peut-on prétendre corriger les erreurs de la catastrophe kényane, alors même que ces erreurs ont été aggravées par un scandale financier à hauteur d'un milliard de dollars américains, sur la base de documents sciemment altérés menaçant les négociations actuelles ?

**Récidivisme à éviter, selon Albert Einstein :** s'agissant des mêmes « stratégies du chaos » du Conseil présidentiel de transition (CPT) illégitime, corrompu et décrié, que peut-on espérer avant le 7 février 2026 ?

**Pourquoi le Département d'État américain diminue-t-il la pression initialement exercée sur le CPT,** optant habilement pour une transition en douceur jusqu'au 7 février 2026, sauf en cas de force majeure ?

**Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) peut-il continuer à financer ce même projet de référendum illégal ou l'avant-projet anti-constitutionnel,** alors que le lien entre le CPT et les bandes armées féroces (terroristes, selon le Département d'État américain) a été confirmé par l'envoyé spécial du président Biden en Haïti : l'ambassadeur Daniel Foote ?

**Le soutien du Département d'État américain au CPT : Justifié ?**

Le soutien du Département d'État, apporté de façon intéressée aux membres du CPT, ne constitue une quelconque approbation de la politique suicidaire de ces apatrides décriés.

Le choix États-Unis s'aligne logiquement aux intérêts des tribunaux américains ; et les membres du CPT sont sévèrement punis, pour avoir contraint l'administration Trump à contourner leur double-jeu en faveur des bandes armées terroristes. Il convient de rappeler que le terrorisme est réprimé, aux États-Unis, par une série de législations controversées, de portée extraterritoriale, à tort ou à raison, néanmoins, en vigueur (ex : *The Patriot Act*).

La Plateforme des Grenadiers estime que le soutien du Département d'État

américain au CPT se rapporte à trois nécessités, essentielles à une meilleure appréciation de la problématique haïtienne

Ce soutien États-Unis au CPT est motivé par la nécessité de se prémunir contre une nouvelle résolution onusienne, avant toute forme de sanctions formelles ou de limogeage conséquentiel sur un terrain géopolitiquement miné de tous les côtés. Pourtant, les sanctions formelles sont à peine voilées. En témoignent la fermeture, par convenance, de l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince, Haïti [<https://www.youtube.com/watch?v=ts3gCejsB20&t=284s>].

À la nécessité du déploiement de cette nouvelle force, s'ajoute le temps nécessaire pour choisir le bon poulain ; et, surtout, pour négocier habilement ce choix avec les parties prenantes : un amortisseur de choc intrinsèque à ce exploit.

Enfin le Département d'État américain soutient ce CPT, pour éviter le pire : le contrôle officiel de l'ensemble du territoire par des groupes terroristes. L'auteur a tous jours maintenu qu'il ne sera jamais permis à ces terroristes « parrainés » d'accéder au pouvoir, dans les circonstances de l'espèce ; en ce qu'ils sont loin d'être des électrons libres : *bandi yo gen mè!* [<https://www.youtube.com/watch?v=dzuPbbbfSE&t=72s>].

**Des documents sciemment altérés ou falsifiés ?**

Les décrets et arrêtés ayant servi de base à la création du CPT et au déploiement illégal des forces kényanes ont été altérés, après avertissement, par des acteurs qui avaient appliqué une politique de deux poids deux mesures, à l'encontre du candidat Trump.

En termes clairs, il est paradoxal, voire absurde, de faire de Donald Trump un criminel, sur la base de « documents falsifiés », au même moment où des derniers servaient de base à la réapparition mystérieuse de Gary Conille sur la scène politique haïtienne ; alors que Conille et ses complices préparent actuellement, sans inquiétude aucune, leur retour triomphal sur la scène politique. Parmi ces complices, il faut compter les lobbyistes déguisés en diplomates et les « éminents inutiles » de la CA RICOM, comme en témoignent le Décret n° 14, l'Arrêté n° 14-A et l'Arrêté n° 15 portant création de ce CPT fatal.

De surcroît, les autorités haïtiennes, en plus d'avoir exercé des pressions sur les dissidents, avaient menti, aussi bien à la nation qu'aux ambassades intéressées concernant : (a) l'état réel de la Constitution authentique de 1987 ; (b) l'usage abusif de l'organe le plus puissant du pouvoir exécutif : le Conseil des ministres, à des fins avérées de corruption et d'enrichissement illicite ; (c) une crise constitutionnelle, fabriquée de manière intéressée, en méconnaissance des articles 5 ; 40 ; et 284 de ladite Constitution.

**Le PNUD face au lien établi, par Daniel Foote, entre les acteurs au pouvoir et les bandes armées désormais désignées comme des organisations terroristes**

Sachant qu'il est établi que le pouvoir actuel est affilié aux bandes armées et à des bandits notoires, et que ces caïds sont officiellement désignés comme des terroristes, il est donc raisonnable de questionner la légitimité, la légalité, voire les motivations inavouées, de ces décaissements du PNUD en faveur des membres du CPT. Or, il s'agit clairement d'une activité illégale menée par un Comité de pilotage corrompu, acquis et vendu : s'agissant du projet de référendum bidon et de l'avant-projet anti-constitutionnel.

La règle du précédent en droit, du latin *stare decisis*, s'applique nécessairement aux circonstances de l'espèce ; en ce qu'il s'agit d'une règle de droit fréquemment appliquée dans les pays de Common Law et en Haïti. C'est ainsi que ce raisonnement juridique, initialement communiqué à l'ancien président Joseph R. BIDEN, a été transmis à l'actuel président États-Unien Donald J. Trump, en date du 28 juillet 2025, via le chargé d'affaires américain en Haïti, Henry T. Wooster [<https://rezonodwes.com/?p=362977>].

En termes clairs, cette doctrine juridique veut que les arrêts des juridictions supérieures fassent jurisprudence et que les principes généraux du droit, dégagés par cette jurisprudence, soient des règles prétoriques obligatoires pour toutes les juridictions inférieures.

Dans la langue de Shakespeare, la sonnette d'alarme a déjà été tirée aux oreilles de toutes les parties prenantes en ces termes :

« *On-going attempts by Haitian lobbyists to circumvent Cassa tion's law-abiding option by yet another "cake-sharing" wild deal, clearly signal flaws and ul terio motive, very likely to backfire and trigger reversals by subsequent administrations both in Washington and in Port-au-Prince. In fine, Haitian authorities face a clear choice between one imperfect judge, nine illegitimate rivals, and a perilous wildcard* ».

Il est important de noter que la stratégie de sortie de crise, prônée par l'auteur, repose, non seulement sur une justification juridique solide, mais également sur un ensemble de précédents appliqués à cette même Constitution de 1987 et dans le même contexte de veille provisoire ou de pause implicite.

En tout état de cause, les mensonges constitutionnels véhiculés autour de ce projet macabre, vi sant précisément à imposer une nouvelle Constitution *in constitutionnelle* au peuple haïtien, ne passe pas. Ces mensonges constitutionnels polluent la stratégie de la communauté internationale et, notamment, celle du Département d'État américain à l'égard du pays ; en ce que cette communauté internationale exhibe les symptômes d'une victime de mensonge constitutionnel, sous l'influence subtile et nuisible des principaux sacrificateurs de la Loi mère du pays.

Le voile étant levé, il est donc dans l'intérêt immédiat, du Département d'État américain et de tous les partenaires internationaux du peuple haïtien, de renoncer formellement et officiellement au soutien financier et diplomatique initialement accordé à ce « montage » constitutionnel mal tourné ; en ce que les fonds du PNUD, alloués à cette *aventure*, ont été détournés, sur la base d'un mensonge, créant ainsi cet environnement propice à la prolifération des bandes armées, désormais désignées comme des organisations terroristes. Les fonds du PNUD ne sauraient être alloués au financement du terrorisme en Haïti, sachant que les responsables du dit programme sont désormais en formés de l'état réel et actuel de la situation. Une déclaration formelle du PNUD est attendue.

**Quels sont les arrêtés et les décrets affectés par ces actes prémédités d'altération constitutionnelle ?**

Cette stratégie innovante est soutenue par un moyen soulevé, pour la première fois, par ce juriste chevronné, et, de surcroît, appuyée sur des décrets et arrêtés antérieurs dûment publiés au Journal officiel d'Haïti :

1. Les publications du *Mo niteur* témoignent du bien-fondé et de l'efficacité du remède prescrit ; en ce que la publication dans *Le Moniteur* n'avait pas empêché l'arrêt ministériel du 3 juin

2011 d'abroger celui du 13 mai 2011, ou de prétendre rétablir celui du 3 juin 2011, avec les corrections ou altérations vivement contestées au moment des faits par des parlementaires présents sur la scène du crime constitutionnel (ex-sénateur Steven Benoît) : une contestation encore vivante en 2025.

• 13 mai 2011 (n° 58) ; 3 juin 2011 (n° 72) ; et 19 juin 2012 (n° 96) ;

2. Le schéma du rétablissement de la Constitution de 1987 est illustré par ces deux événements historiques, correspondant à la doctrine *stare decisis* suscitée :

• Le général Henri Namphy a suspendu exceptionnellement la Constitution de 1987, le 20 juin 1987 ;

• La juge de la Cour de cassation, Ertha Pascal-Trouillot, a rétabli légalement la même Constitution (préalablement mise en veilleuse par le général Namphy), le 13 mars 1990.

**Rétablissement de la Constitution de 1987 : le comment et le pourquoi ?**

Primo, qui finance commande : la pression diplomatique est exercée sur le CPT, en vue de la publication de l'arrêt ministériel rétablissant la Constitution authentique de 1987 (sur le même fondement juridique de l'arrêt du 13 mars 1990 sus-cité).

Secundo, le CPT sur la base de la Constitution en vigueur notifie la Cour de cassation de la vacance présidentielle survenue, soit par la démission, la censure (déjà prononcée par la clameur publique haïtienne et entérinée par le secrétaire d'État Rubio) ou l'expiration d'un mandat légitime.

In fine, la Constitution authentique du pays est rétablie dans toutes ses dispositions et, à ce titre, abroge toutes ententes de partage de postes, servant ainsi de pièce maîtresse ou d'accord unique, indispensable à la réalisation des élections tant attendues. Il convient de rejeter certains concepts (« *inclusion sociale* » et « *consensus politique* ») habilement instrumentalisés par ces agents fautifs, à des fins de corruption aboutissant aux interminables accords inutiles servant de prétexte au règne de ces bandits. [<https://www.youtube.com/watch?v=khlgVT4ZUj0>].

Fort de tout ce qui précède, nul ne peut prétendre ignorer cette voie raisonnable au retour à l'ordre constitutionnel, passant logiquement par le rétablissement de la Loi mère de la nation haïtienne. Que ceux qui prônent la réalisation des élections libres, honnêtes et démocratiques passent finalement à l'action ; car la voie est tracée et l'éclairage est à son niveau optimal.

**Ce rétablissement constitutionnel est politiquement et diplomatiquement viable ;** en ce que les autorités haïtiennes ne contestent pas la reconnaissance de leur illégitimité : constatée, à juste titre, par le secrétaire d'État américain Marco Rubio ;

**Il est dans l'intérêt public,** en ce que, non seulement la population haïtienne est livrée à elle-même, la clameur publique est manifestement attestée, de façon retentissante, sur toute l'étendue du territoire national, à l'encontre des actes de corruption reprochés aux membres de ce CPT moribond (ex : le scandale de la Banque nationale de crédit) ;

**Il est opportun,** puisque le coordonnateur Laurent St-Cyr est le dernier des conseillers-présidents de cette structure bizarre ayant neuf adversaires irréconciliables à sa tête plurielle et vide ;

**Il est impératif,** en ce que la date du 7 février 2026 sera trop chargée, pour assurer une transition complexe et fragile, dans ce chaos amplifié, à chaque seconde additionnelle, par l'incompétence, l'incohérence et l'insouciance de ces dirigeants suicidaires.

**Conclusions**

De toute évidence, un arrêté ministériel, à l'instar de celui publié par Mme Pascal-Trouillot, au respect de la loi, est suffisant pour rétablir la Constitution de 1987 ; en ce que celle-ci a déjà été votée en masse, ratifiée par le Parlement et publiée dans *Le Moniteur*, en bonne et due forme. Cette Constitution s'impose en contrat sacré, démasquant toutes les ententes de partage de postes (sous forme de congrès, accords et collectifs, pour éviter une liste exhaustive), étant à l'origine de cette agence du malheur pilotée par un CPT à

neuf têtes, pourtant privé d'un leader ou d'un homme d'État, à même de prendre les décisions qui s'imposent.

L'absence des institutions régaliennes n'affecte nullement la force de cet arrêté ministériel revendiqué par l'auteur, même la nature illégitime du CPT ne peut prétendre contrarier une telle résolution attendue du Conseil des ministres. Ce serait prétendre que la signature d'un meurtrier sur son arrêt de mort n'aurait pas d'effet juridique ; sous prétexte malintentionné que ce signataire serait privé de ses droits civiques et politiques.

Non ! Le CPT illégitime est encore en droit de signer, à l'instar du meurtrier signataire susmentionné, l'acte de rétablissement de la Constitution authentique du pays. Cette Constitution de 1987 n'est pas parfaite ; et elle ne le sera jamais. Toutefois, contrairement à la tendance populaire, aucune nation ne dispose de constitution parfaite. Certes, la nôtre a besoin d'être amendée ; mais cela ne passe pas par le viol ou par le mensonge constitutionnel.

Dès lors, convient-il de constater le flottement des principaux sacrificateurs de la Constitution de 1987, éternels gurus des politiciens corrompus du pays, au summum de l'absurdité intellectuelle. Celle-ci se manifeste désormais dans les actes posés par les membres du Comité de pilotage, dont le rapport appartient, sans équivoque, à la poubelle de l'histoire.

L'équation est pourtant simple : soit on rétablit la Constitution de 1987, en écartant tous les juristes servant de scribes ou d'agents secrets aux bénéficiaires de ces altérations de la Loi mère ; soit on maintient leurs services et entérine leurs mensonges, désormais démasqués et décriés par la clameur publique.

**Ceux qui prônent encore des « réformes constitutionnelles », aux côtés du secrétaire général de l'ONU, cette semaine, en lieu et place du rétablissement de la Constitution authentique de 1987, sont clairement réduits à la servitude abjecte d'un groupe d'intérêt connu de tous : multipliant les échecs et perpétuant un déni constitutionnel à peine voilé, pendant plus de quinze ans.**

Un CPT déchiré, par des luttes intestines, autour du partage d'un gâteau pourtant noyé dans la piscine de corruption remplie du sang d'un peuple massacré, jouirait-il d'une once de légitimité ou de crédibilité pour prétendre, négocier cette nouvelle résolution de l'ONU, au nom du peuple haïtiens ?

Toute résolution de l'ONU, paraphée par ces agents du malheur, sera vivement contestée, au détriment de ses sponsors. Or l'ONU dispose d'autres moyens de pression diplomatique, pour rétablir un cadre légal, bien avant la signature d'une telle résolution : le rétablissement de la Constitution de 1987 étant une option viable et facile à implémenter.

On n'attend que la volonté du patron des membres de ce CPT décrié, pour agir dans la bonne direction. Le Premier ministre Didier Fils-Aimé, a-t-il tenté de publier au Journal officiel la production des travaux inutiles de son Comité de pilotage, alors que celui-ci est empêtré dans un scandale financier illustré par le report *in extremis* du voyage impliquant plus de 182 000 000 de gourdes, en provenance des fonds du PNUD ? À quelles fins ?

L'aveu du président de ce Comité de pilotage est révélateur d'une déconnexion dangereuse à la réalité juridique et aux règles de droit applicables aux circonstances de l'espèce : le président dudit Comité de pilotage a reconnu, tardivement, après décaissements, qu'il n'était pas doté du mandat de l'Assemblée constituante ; tandis que tout juriste avisé, du fondé de pouvoir à l'expert en droit constitutionnel, aurait décliné cette proposition indécente du CPT : qu'elle soit soutenue par des diplomates déraillés ou exigée par des conseillers-présidents opérant en mode « *braquage, pillage, massacre et magouilles constitutionnelles* ». Attention au club des anciens Premiers ministres haïtiens !

\* Pr. Berg P. Hyacinthe, Ph. D.  
Expert en Sécurité et Défense nationale

Coordonnateur général de la Plateforme des Grenadiers  
[www.interstellium.space](http://www.interstellium.space)

## HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : [haiti-observateur.ca](http://haiti-observateur.ca)

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

# Présentation du cursus de la première année de l'UPRP

CURSUS de la première année de l'UPRP

L'Université publique en région des Palmes (UPRP) est une initiative de la société civile de la Région des Palmes en partenariat avec des autorités éducatives et gouvernementales d'Haïti. Son siège social est à Léogâne, # 2 Royal 1, déviation Nord, Chatuley, ancienne Route nationale # 2. Les Cours débiteront à partir du mois de novembre 2025 et les inscriptions sont en cours jusqu'au 29 octobre 2025.

## Démarches légales :

Ce fut en octobre 2014, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment du Lycée Anacaona de Léogâne que nous avons initié les démarches de mise en place d'une université publique régionale, à Léogâne,

dans le cadre des activités de reconstruction post séisme 2010. Un projet que le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Nesmy Manigat, a pris à cœur. Malheureusement, les conjonctures politiques et sécuritaires du pays n'étaient jamais favorables à la concrétisation de ce rêve régional.

Après l'assassinat du président Jovenel Moïse, le 7 juillet 2021, en sa résidence privée à Pèlerin 5, les gangs armés ont transformé 90 % du département de l'Ouest en territoire perdu. Les jeunes de la région des Palmes ne peuvent pas se rendre à Port-au-Prince pour leurs études universitaires. Puisqu'il n'y a pas de générations spontanées, des citoyens conséquents et responsables de la région des Palmes ont relancé les démarches de la mise en place d'une université publique en région des Palmes, à

Léogâne.

Et voilà, cette année, on va démarrer avec ce projet qui compte 6 Facultés :

Faculté de droit, des sciences économiques et de gestion administrative ;

Faculté d'agronomie et des sciences environnementales.

Faculté des sciences humaines ;

Faculté des sciences de la santé (infirmières, femmes sages, radiologie, pharmacologie, technologie médicale, physiothérapie) ;

5) École normale supérieure ;

6) Diplomatie et sciences politiques.

Pour assurer une marque de confiance et de crédibilité, il s'avère impératif pour le Conseil supérieur de

l'UPRP de présenter au grand public la liste des cours en première année, qui sont les suivants :

Faculté de droit, des sciences économiques et de gestion administrative :

Droit : sociologie générale, droit pénal, histoire du droit ;

communication I, informatique, - Statistique, méthodologie, introduction au droit, économie politique, géopolitique, culture générale.

Sciences économiques et gestion administrative : Histoire des faits Économiques et sociaux, mathématique, statistique, informatique, communication I ;

- Méthodologie de la Recherche : Économie politique, géographie économique, comptabilité G générale.

- Culture Générale : Faculté d'agronomie et sciences environnementales : biologie générale, math I,

Physique, chimie générale, géolo-

gie, statistique, informatique, méthodologie de la recherche, culture générale, les paramètres de l'environnement, gestion risque et désastre.

- Histoire des grandes catastrophes. Faculté des sciences humaines : sociologie générale, Psychologie, communication I, statistique, informatique, méthodologie de la recherche, culture générale, histoire générale, histoire d'Haïti, géographie générale.

## Faculté des sciences de la santé

- Sciences infirmières (Réf : DFPSS / MSPP) ; Femmes Sages (Réf : DFPSS/MSPP) ;

Technologie médicale (Réf : DFPSS/MSPP) ; Radiologie (Réf : DFPSS/ MSPP) ; Pharmacie (Réf : DFPSS / MSPP) ; Physiothérapie (Réf : DFPSS/ MSPP).

## École normale supérieure :

Communication, mathématique, sciences sociales, sciences expérimentales, éducation esthétique et artistique (EEA), informatique et production écrite, éducation physique et sportive, histoire générale, géographie générale, pédagogie générale, psychologie.

## Diplomatie et Sciences Politiques :

A) Diplomatie :

Culture générale, introduction au droit, communication, informatique, statistique, géographie générale, Protocole, méthodologie de la recherche, histoire générale, histoire moderne et contemporaine, introduction à la science politique, fonction diplomatique et consulaire, histoire économiques et sociale d'Haïti.

## B) Sciences Politiques :

Méthodologie de la recherche, communication, culture générale, introduction au droit, histoire générale, introduction à l'économie, sociologie, histoire des sciences politiques, philosophie, anthropologie, droit des affaires, administration et gouvernance publiques, informatique, statistique, politique et société, introduction à la politique.

NB : La Division administrative de l'UPRP est Composée :

- 1) Conseil supérieur de l'UPRP
- 2) Conseil administratif de l'UPRP
- 3) La Coordination des études
- 4) Le Corps professoral (professeurs réguliers, les professeurs Conférenciers et Séminaristes et les Professeurs irréguliers qui sont des étrangers et des Haïtiens de la diaspora).

Adresse : Léogâne, ancienne Route Nationale # 2, en face de l'ancienne base de la MINUSTHA.

Conseil administratif : Léogâne, ancienne Route nationale, déviation Nord, Chatuley, Royal 1.

Tel : (509) 3568 4549

## \* Ulysse Jean Chenet

Président du Conseil supérieur de l'Université publique en région des Palmes (UPRP).

### Brooklyn Dreams Charter School (K-8)

259 Parkville Avenue

Brooklyn, NY 11230-1310

BrooklynDreamsCharterSchool.org

718-859-8400

### Brooklyn Excelsior Charter School (K-8)

856 Quincy St

Brooklyn, NY 11221-3612

BrooklynExcelsiorCharterSchool.org

718-246-5681

### Brooklyn Scholars Charter School (K-8)

2635 Linden Blvd

Brooklyn, NY 11208-4907

BrooklynScholarsCharterSchool.org

718-348-9360

## AVIS D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-27 se clôturent le

1 avril 2026 à 17h00. Les formulaires de demande d'inscription peuvent être obtenus en contactant

l'école. Si le nombre de demandes reçues pendant les inscriptions dépasse le nombre de places

disponibles, un tirage au sort sera nécessaire. Le tirage au sort, si nécessaire, aura lieu en direct aux

dates suivantes :

•Brooklyn Dreams Charter School – 6 avril 2026 à 9:00

•Brooklyn Excelsior Charter School – 6 avril 2024 à 10:00

•Brooklyn Scholars Charter School – 6 avril 2024 à 11:00

Les demandes reçues après la clôture des inscriptions seront acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi pour les places restantes. Des listes d'attente seront constituées en conséquence.

## AVIS SUR LA POLITIQUE NON DISCRIMINATOIRE À L'ÉGARD DES ÉTUDIANTS

Les National Heritage Academies ne pratiquent aucune discrimination et ne limitent pas l'admission d'un élève sur quelque base illégale que ce soit, y compris sur la base de l'appartenance ethnique, de l'origine nationale, de la couleur, du besoin de services d'éducation spéciale, du sexe, du genre, du handicap, des capacités intellectuelles, des mesures de réussite ou d'aptitude, des capacités sportives, de l'origine, de la croyance, du genre, de la religion ou de l'ascendance. Une école ne peut exiger aucune action de la part d'un élève ou d'une famille (comme un test d'admission, un entretien, une rédaction, la participation à une séance d'information, etc.) pour qu'un candidat reçoive ou soumette une demande d'admission à cette école.

# LE 7 FÉVRIER, LA FIN POUR LE CPT

## Laurent Saint-Cyr prévenu du sort de l'équipe présidentielle

### Lancement de la force antigang, nouveau leadership haïtien

Suite de la page 1

attendait. Il ne s'est pas éternisé, dans des remarques triomphalistes. Et pour cause ! Si le chargé d'Affaires américain, en Haïti, l'ambassadeur Henry Wooster, lui a déclaré, en présence de la délégation haïtienne et Laurent Saint-Cyr, de ne pas miser sur la présence du Conseil présidentiel intérimaire, au commandes de l'administration intérimaire, au-delà du 7 février, le général retraité Russel L. Honoré n'a pas mâché ses mots, dans la livraison de la vérité. La manière dont s'est exprimé ce militaire américain retraité fait croire que, dans les milieux gouvernementaux, politiques et diplomatiques, on ne porte pas la gent au pouvoir, en Haïti, dans le cœur.

En tout cas, selon des indiscretions faites par un des membres de l'entourage de Laurent Saint-Cyr, présent dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, à Washington, le haut gradé militaire retraité américain a déclaré, à ce dernier, que son pouvoir aura pris fin, tôt l'année prochaine. Il aurait été encore plus explicite en disant que le CPT « ne sera plus là le 7 février 2026 ».

#### Ce verdict contre le CPT rendu autrement par le chargé d'Affaires américain en Haïti

Avant que le Conseil de sécurité de l'organisme international ne vote sur la résolution créant une force de sécurité de 5 500 hommes, précédemment à la fin du mandat de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MM SA), en Haïti, l'ambassadeur Wooster a parlé de long en large sur l'insécurité omniprésente, en Haïti.

Dans son intervention sur la

gestion du pays, à la demande d'un journaliste, lors de la conférence de presse devant les représentants de la presse, en marge de la 80<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU, le chargé d'Affaires américain, en Haïti, s'est entretenu longuement sur ce sujet. Dans ses propos, à ce sujet, il semble jeter encore plus de lumière sur les propos, attribués au général Russel L. Honoré, tenus à Laurent Saint-Syr.

En effet, répondant à la question d'un journaliste sur le fonctionnement du gouvernement, M. Wooster a expliqué ainsi.



Le général américain retraité Russel L. Honoré. Il ne mâche pas ses mots, il dit la vérité telle qu'elle est.

« Il y a donc un Premier ministre, qui dirige le gouvernement, et il y a un président du Conseil présidentiel de transition qui est également connu sous le nom de président. Il est le chef de l'État. Donc, encore une fois, d'une part, le Premier ministre, comme vous le savez, un modèle auquel vous êtes habitués dans de nombreux pays, qui est le chef du gouvernement, et d'autre part, le président du Conseil présidentiel de transition, qui est le chef de l'État.

« Il représente, pardon, il représente Haïti ici à l'Assemblée générale des Nations unies. Les Haïtiens doivent se rendre aux urnes et élire un président. Plus

ieurs obstacles se sont dressés sur cette voie.

« Ces obstacles vont de la sécurité, des crises, du refus de certains membres du Conseil présidentiel de transition d'agir, de bouger, à une question épineuse concernant la constitution, la constitution haïtienne. La question est la suivante : les Haïtiens doivent-ils modifier la constitution haïtienne avant de pouvoir organiser des élections légitimes ? Ou doivent-ils modifier la constitution pour avoir un chef d'État élu crédible, distingué et crédible ?

« Ou cela peut-il attendre ? C'est une question importante. Je pense qu'elle serait importante dans n'importe quel pays, la question de la constitution, le tissu conjonctif qui maintient la cohésion de votre entreprise souveraine ».

Henry Wooster continue en disant : « C'est donc une question légitime. Le problème, c'est la sécurité, et cette question constitutionnelle et la question des élections ne doivent pas servir de prétexte pour ne pas agir. En d'autres termes, on ne peut pas occuper ces fonctions à vie ».

#### Peut-on deviner ce qui va arriver le 7 février 2026 ?

Si quelqu'un croyait constater une certaine ambiguïté ou conflit, par rapport à la date du 7 février, jour qui marquera la fin du mandat du Conseil présidentiel de transition, sans aucune chance de prolongation, serait-il donc autorisé d'évoquer un dilemme ?

En effet, face à la date du 29 mars 2026, à peine relancée par Jacques Desrosiers, président du Conseil électoral provisoire (CEP), pour la tenue des élections, quelles entités organiseront ce scrutin. Car, de l'avis du géné-

ral retraité Honoré, l'équipe, au pouvoir aujourd'hui, n'y sera plus le 7 février 2026. Le gouvernement multicéphale mis en place par les Américains, par le biais de la CARICOM, ne peut prolonger son mandat au-delà de la date fatidique du 7 février 2026. Cela semble signifier que le patron a parlé !

#### À quels risques auxquelles sont exposés les présents décideurs politiques haïtiens ?

On ne peut, à coup sûr, prédire à quels risques pourraient être



Le chargé d'Affaires américain en Haïti Henry Wooster, les mauvaises nouvelles émises diplomatiquement.

exposés ceux qui pilotent présentement le destin de la République. Mais, à la lumière des sanctions décennées, ici et là, par les dirigeants de la communauté internationale, tels que les États-Unis, le Canada, mais aussi les Nations Unies, à l'encontre d'anciens président, ex-Premier ministres, anciens sénateurs et députés, ou même des membres de l'oligarchie des affaires, il est possible que ces mêmes demandeurs de comptes préparent discrètement des dossiers à l'encontre d'oligarches politiques.

On ne doit pas se faire d'illusion, à ce sujet. Puisque, après toutes les dénonciations relatives à la corruption, aux détournements de

fonds publics, aussi bien aux accusations de demandes de pots de vin, comme, le cas des trois conseillers présidents liés à une demande de ristournes illégales pour favoriser le maintien en poste d'un ex-président du président du Conseil d'administration de la Banque nationale de crédit (BNC), qui ont été lancées, au fil des mois, il est possible que résonne l'écho de nouvelles demandes de compte.

On peut attirer l'attention aussi sur les travaux récemment effectués par l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) in dexant conseillers présidentiels, ministres, secrétaires d'État et d'autres hauts fonctionnaires de l'administration publique, qui semblent pratiquer le sport de la corruption dans les différentes institutions étatiques. Surtout que, d'ores et déjà, des voix dénoncent de tels méfaits et crient après des dirigeants pour avoir créé cette atmosphère criminelle, puisque accusés d'être à l'origine de tels comportements, pour avoir toléré les transgresseurs, ou bien d'avoir servi de mauvais exemples à leurs subalternes.

En fin de compte, il existe, en Haïti, un si grand nombre d'officiels criminels, évoluant dans des domaines différents, notamment après la mise sous sanctions, l'arrestation ou bien l'expulsion pure et simple d'oligarches arrivés dans, au moins une ville comme Miami, Florida, à bord de leurs avions privés, mais qui ont été refoûlés, déclarés « persona non grata ».

En tout cas, la réalité est telle, dans ces pays, à vocation démocratique, qui passent pour « dresseurs de torts », en ce qui concerne un pays comme Haïti, on ne prévoit d'où viendra la prochaine mise en accusation.

L.J.



# HAITI

# OBSERVATEUR

WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA



Lè manke gid, pèp la gaye !

# GRENN PWONMENN

## Ayiti nan gwo tèt chaje alavèy 7 fevriye 2026

Selon jan sa te regle dekwa pou Ayiti jwenn youn kanpo nan tray l ap pase kounnye a, anvan 7 fevriye 2026 la rive, nou ta dwe byen lwen deja nan jwenn solisyon kilfo pou tout pwoblèm k ap traka se peyi a, an kòmansan ak pwo blèm gang kriminel ki anvayi toupato. Men nou pa wè kijan sa pral fèt pou gen youn bon 7 fevriye. Se pa sèlman nan 4 mwa 7 jou, apati de jodi premye oktòb, ke otorite lakay yo pral fè sa yo pa t fè depi otorite lòtò dlo te mete yo chita sou fotèy prezidan an, ann Ayiti. Mwen pral bay eksplikasyon pa m sou kijan bagay yo vin rive nan pwen gwo tèt chaje nou genyen kounnye a.

### Okòmansman se te diplomat CORE Group la ki te pase alaksyon

Kòm nou konnen, Ayiti pa gen prezidan depi yo te ansasinen Jovenel Moïse Jovnel Moyiz, nan dat 7 fevriye 2021. Kivedi nou gen plis pase 4 lane san prezidan k ap dirije peyi a, jan Manman Lwa peyi a, kivedi Konstitisyon an, mande pou sa fèt. Men kòm se etranje k ap gouvènann ann Ayiti, yo fè sa yo vle, epi yo di nou sa k pa kontan anbakel!

Aprè ansassinay prezidan an nan chaanm akouche lakay li, ki te sanse gen pwoteksyon 24 è sou 24, se mesye diplomat etranje nan Pòtoprens la, ki rele **CORE Group**, ki te deside kijan peyi a pral gouvènann. Yo pa nan okenn Konstitisyon. Se konsa yo te pi bliye youn mesaj sou entènèt nan dat 20 jiyè, 13 jou aprè ansassinay prezidan an, pou nonmen Ariel Henry (Aryèl Anri Premye minis, epi yo fè Claude Joseph (Klod Jozèf) bay talon l byen vit. Kòm nou konnen, se msye ki te Premye minis pwovizwa. Donk li te baze l sou Konstitisyon an pou l te fè dap-piyan pa l sou pouvwa a kòm premye sitwayen peyi a.

Men, Ameriken, ki vrèman ap rale fisèl pa dèyè, te bay presyon pou wete Aryèl Anri nan plas la. Pandan msye t ap pase Etazini, soti nan peyi Kenya, ann Afrik, kote li t al rankontre prezidan peyi

sa a, Ameriken tou kenbe l bò isit. Se te pou pwòp byen l, paske gang ki te pran kontwòl ayewopò entènasyonal Toussaint Louverture, nan Pòtoprens, te mete Premye minis la an defi vin debake nan kapital la. Yo te di y ap arete l, epi sa ka pase mal pou li. Enben jouk kounnye a, selon sa n konnen, Aryèl Anri toujou nan peyi isit, lakay youn fanmi l ki abite nan lwès Etazini, mwen kwè se an Kalifoni.

### Soti nan CORE Group nan Pòtoprens, nou rantre nan CARICOM, nan Kingston

Kòm Ayisyen pa gen anyen pou wè nan kijan pou gouvènann Ayiti, Ameriken yo mete ansanm ak otorite CARICOM yo, 15 peyi nan Karayib la ki fòme asosyasyon sa a, ke Ayiti fè pati l, pou fè sa k nan lide yo pou peyi a. Se konsa nan dat 11 mas 2024 rive jouk 12 avril, te gen youn gwo reyinyon ki te fèt nan Kingston, kapital peyi Jamayik ant otorite CARICOM yo, ki te rankontre plizyè politisyen ki te sot Ayiti. Epi tou, Sekretè Deta Ameriken, lè sa a, Antony Blinken, te debake Kingston. Selon sa rapò yo bay, te gen reprezantan Brezil, Kanada, Lafrans ak Nasyon Zini ki te la tou pou patisipe nan sa yo te pral deside pou Ayiti. Kidonk, nou ka di se sa yo rele kominote entènasyonal la ki te anchay, e ki toujou anchay.

Vwala ke nan dat 12 avril 2024, yo t arrive monte Konsèy prezidansyèl tranzisyon an, sa yo rele CPT a, baze sou jan non an ekri an franse: *Conseil présidentiel de transition*, pou n pa di *Tra hison*. Wi, se nan Kingston, kapital peyi Jamayik, mesyedam diplomat etranje yo te fè chwa 9 manm Konsèy la, avèk 7 ki gen dwa vote avèk 2 ki se obsèvatè. Epi nan dat 25 avril, yo te prete sèman nan sa k rete de sa yo rele Palè nasyonal la, nan Pòtoprens.

### Di m si nou kwè CPT a fè travay li te gen pou l fè

Selon desizyon ki te pran, CPT a

te gen kòm priyorite, bagay pi enpòtan pou yo fè: Se mete sekirite nan peyi a, dekwa pou ka gen bonjan eleksyon anvan 7 fevriye 2026, ki se dat pou pouvwa a transfere bay mounn pèp la chwazi pou dirije l. Jan sa te deside, rive 7 fevriye, nan 4 mwa, 7 jou, apati de jodi premye oktòb, pa ka gen CPT toujou. Mwen pran nou tout k ap li sa m ekri a kòm temwen ke CPT a pa fè anyen nan sa ki te priyorite yo. Gang blayi nan peyi a pi red depi yo sou pouvwa a. Selon sa Oganizasyon Entènasyonal pou Migrasyon, youn branch Nasyon Zini, se plis pase youn milyon 3 san mil mounn, pami yo ti bebe nan manmèl, gran mounn sou baton, elatriye k oblije kite lakay yo akòz gang. Nou ka rele yo rejije nasyonal. Y abite nan sant bò isit, bò lòt bò, menm anba tonnèl. Toujou selon sa youn lòt branch Nasyon Zini di, se plis pase 5 milyon mounn nan peyi a, prèske la mwatye popilasyon an, ki estime a anviwon 12 milyon, k ap soufri grangou. Antre tan, mesye yo ak youn dam ki nan CPT a ap banbile jan yo vle, sou do pèp la.

Men eskize m si m di nou menm ekip CPT a pa fin santi l anfòm. Kòm nou konnen, CPT a ak tout lòt biwo Leta yo oblije kouri kite anba lavil Pòtoprens, monte anwo Turgeau. Se nan Vil la d'Accueil biwo CPT ak biwo Premye minis la ye, paske yo pa santi yo an sekirite anba lavil la. Okontrè, gen pawòl k ap pale pa anba, kèk nan otorite yo kwè fòk yo ta transfere kapital la Okap, nan Nò, kote ki gen bonjan sekirite, menm jan sa ye nan Sid peyi a.

Alò si pa gen sekirite nan Pòtoprens, ke gang kontwòle a 90 pou san (90%), kijan yo pral fè eleksyon anvan 7 fevriye a. Pawòl eleksyon 15 novanm nou tande a, nan youn mwa edmi, se pawòl pou fè etranje yo nan kominote entènasyonal la plezi. Epi tou, se pa eleksyon toupato non, se sèl nan zòn kote ki gen sekirite.

Pou nou menm, nou kwè se youn bouyi vide y ap prepare pou Ayiti. Pou mounn pa di se nou menm k ap fè pawòl, nou te man de sitwayen Alex Saint-Gardien Jecrois pou l ban nou youn ti eksplikasyon sou sa. Msye se youn ekspè nan kesyon eleksyon onivo entènasyonal, ki abite nan zòn Washington, D.C.

Mesye Jecrois ban nou plis pase sa n te mande. Pa egzanp, msye vini sou diskou prezidan CPT a, nan dat 28 septanm nan, devan Asanble Jeneral Nasyon Zini k ap dewoule la nan Nouyòk la. Li di asireman Mesye Lau rennt Saint-Cyr t ap pale pou tout kòlèg li yo nan CPT a lè l di yo

déjà « lokalize 85 pou san (85 %) sant electoral yo epi 67 milyon dola deja disponib pou fè travay la ».

Men Mesye Jecrois di akòz kesyon gang, otorite yo mete de kote depatman Lwès ak tout kapital la, ki reprezante 65 pou san (65 %) mounn ki gen dwa vote. Menm bagay la pou depatman Latibonit ki gen 20 pou san (20 %) elektè yo. Sa vle di se 85 % mounn ki ka vote ki pa ladan l. Alò, gen manti ki bay nan san Mesye Saint-Cyr di devan Asanble Jeneral Nasyon Zini an. Epi Mesye Jecrois di youn eleksyon konsa se youn « menace à l'intégrité et l'équité du scrutin » Nou bay li an franse, jan l ekri l la, men an bonjan kreyòl, nou ka dii: Se pa anyen de serye k ap fèt. Nou ta ka menm di se twonpe CPT a konprann l ap twonpe pèp ayisyen ak tout kominote entènasyonal la ki mete yo chita sou fotèy prezidan an.

Se konsa nou vin rive sou kesyon an, ke nou di se « La question primordiale de l'heure », jan yo di an franse. Kisa otorite etranje yo, ki te mete CPT a kanpe ann Ayiti, pral fè kounnye a avèk prezidans 9 tèt yo a? Jan mesye yo ak youn sèl dam ki nan CPT a te antann yo, se pou 7 pami yo ki gen dwa vot te fè youn kout prezidan anvan yo kite sa. Sa te kò manse avèk ansyen Senatè Edgard Leblanc Fils (jr.). Dezyèm nan se te Leslie Voltaire, reprezantan Fanmi Lavalas, kivedi Aristid ki t ap rale fisèl pa dèyè. Twazyèm nan se Fritz Alphonse Jean, youn ekonomis ki te prezidan Bank santral peyi a, jouk nou vin tonbe sou katyèm nan, Laurent Saint-Cyr, youn gwo bacha ki te anchay Chanm komès ann Ayiti. Li te pran mayèt la nan dat 7 out (dawou pou mounn nan Nò). Kivedi, se msye ki pou dènye nan prezidan yo, paske de youn fason osnon youn lòt, pa dwe gen CPT aprè 7 fevriye 2026.

Lè Mesye Saint-Cyr te prete sèman nan dat 7 out la, li te pwonmèt l ap fè eleksyon pou l renmèt pouvwa a nan dat pou l renmèt li a. Sa vle di 7 fevriye ki pral vin la a, wè pa wè, l ap renmèt pouvwa a bay mounn pèp la chwazi pou dirije peyi a antan ke prezidan, jan Konstitisyon an mande pou sa fèt.

Mounn ki vle kwè bèl pwo mès sa yo se zafè ki regade yo. Pou mwen menm, se gwo deblozay mwen wè ki pral pote anvan 7 fevriye. Epi etranje yo k ap rale fisèl nan tou sa k ap pase sanble konprann ke bagay yo pral gate vre! Se poutèt sa nou tande y ap vini ak youn gwo fòs ki rele «Gang Supression ». Se kraze brize gang adwat agòch, san rete. Bliye Misyon miltinasyonal ki te sou direksyon polisye ak militè peyi Kenya ki ann Ayiti depi te voye polisye ak kèk solda ann Ayiti, depi nan mwa jen lane pase, men ki pa regle kesyon gang nan

jansadwa. Okontrè, gang yo elimine plizyè nan polisye Kenya yo.

### Etranje yo pa janm vrèman rgle anyen ann Ayiti

Se pa sèlman polisye ak solda Kenya ki fè bèk atè ann Ayiti. Depi Nasyon Zini te debake nan peyi a, nan lane 2004, ak MINUSTHA (Misyon Nasyon Zini pou Stabilize Ayiti), pase sou MINUJUSTH (Misyon pou Jistis ann Ayiti), nan lane 2017, rive sou BINUH (Biwo Entegre Nasyon Zini ann Ayiti), ki la jouk kounnye a, se plis gang ki vin blayi ann Ayiti.

Nou pap janm bouke di ke se menm etranje sa yo ki te dakò ak prezidan Jean-Bertrand Aristide (Jan-Bètran Aristid) pou l kraze Lame Dayiti (Fad'H), nan mwa janvyè 1995, aprè prèt-prezidan an te retounen nan peyi a, nan dat 15 oktòb 1994, anba pwoteksyon plis pase 20 mil (20 000) solda ameiken. Se depi lè sa a Ayiti pèdi sa yo rele sekirite.

Se gang Aristid te òganize yo, ki te vin ranfòse ak plis gang sou prezidan Michel Joseph Martelly ak Premye minis li Laurent Salvaador Lamothe, ki lakòz peyi a nan sitiwayon malouk li ye kounnye a. Polis nasyonal (PNH la), ki te vin ranplase Lame, pa antrene ni byen ekipe pou fè fas a gang, ki gen koneksyon gwo kote, ki menm resevwa zam ki sot Etazini. Sa se youn lòt koze.

Nou menm, nou di se sèl youn Lame Dayiti modènize, ki konnen koutim pdyi a, lang pèp la, epi ki sou kontwòl youn gouvènman vrèman demokratik, ki ka fè fas a gang, epi ede met sekirite nan peya. Vwala ke depi lane 2021, aprè yo te ansasinen prezidan Jovnel Moyiz, m ap repete youn pawòl yo pa bay enpòtan : « Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen pa ka regle ann Ayi ».

**TiRenm/**  
**Grenn Pwonmennen**  
**raljo31@yahoo.com**



DE BROSSÉ & STUDLEY, LLP

**Richard A. De Brosse**  
Attorney at Law

ACCIDENTS \* REAL ESTATE MAL-  
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

# HAPPENNINGS!

Continued from page 1

diately after the assassination and had even decreed a state of emergency for the country.

After nearly three years in the post, Dr. Henry fell out of favor with Washington. He was forced to resign on April 24, 2024. While returning from a trip in Nairobi, Kenya, where he had talks with President William Ruto regarding military support for Haiti, he stopped in the U.S. on his way home. The American officials kept him here, blocking him from going back to Port-au-Prince. That was a wise move, because the gangs who had taken over the international airport in Port-au-Prince, during his absence, swore that he would be arrested if he set foot in Haiti, and worse things could happen to him.

## From the CORE Group to CARICOM and a 9-member presidency

To fill the void left by Dr. Henry, the U.S. turned to CARICOM, the Caribbean association of 15 regional states, including Haiti, to get advice. During conferences held from March 11 to April 12, 2024, in Kingston, the Jamaican capital, politicians from Haiti were invited to meet with the foreign bigwigs, who included then U.S. Secretary of State Antony Blinken and high officials of Brazil, Canada, France and Mexico, in their quest for a solution to the multifaceted Haitian crisis.

Thus, was born the 9-member Transitional Presidential Commission, the (CPT by its French acronym), which was introduced to the world on April 12 in Kingston and inaugurated in Port-au-Prince on April 25 of that year, with a mandate to expire on February 7,

2026, when a president will have been elected by the people. But for credible democratic elections to be held, there was a priority to which the CPT should attend: Restore security in the land. For, with criminal gangs increasingly in control of more territories, no such elections are possible. For example, Port-au-Prince, the capital, and surroundings are 90% under gang control. The West Department of which Port-au-Prince is part, represents 65% of the electorate, according to Alex Saint-Gardien Jecrois, a reputable expert on elections who hails from the Washington, D.C. region. The northern neighbor of the West Department is the Artibonite, which accounts for 20% of the eligible electorate, and is also victim of massive gang assaults. Thus, 85% of the potential electorate of Haiti can't participate in any credible elections.

## A Gang Suppression to the rescue in Haiti

That's why we ask what will or can be done before February 7? Is the approval yesterday (Tuesday, September 30) of the "Gang Suppression Force" (GSF) for Haiti by the United Nations Security Council, an indication that total society nationally declared war against the gangs in Haiti that have been causing death and desolation on a grand scale in all sectors of Haitian society? Will this new force succeed where others have failed?

So far, the Kenya-led Multi-national Security Support Mission (MSSM), in the country since June of last year, hasn't been able to vanquish the gangs. Some Kenyans have even been victims of the gangs. Some critics say the Kenyan-led force in Haiti hovered just above 500 and never reached the 1,000 pledged in the beginning. Moreover, the international community, mostly the U.S. has been criticized for not

providing enough funding and the needed equipment for the MSSM. Hopefully, the 5,500 personnel of the MSF will change the equation in Haiti in record time.

Nonetheless, no one believes that the deployment of the GSF will allow for credible elections to be held on November 15, as previously announced by the Presidential Council. That means no transfer of power on February 7. We note, however, that a new date of March 29, 2026 for elections has been announced by Jacques Desrosiers, the new director of the Provisional Electoral Council (CEP by its French acronym). Transfer of power is set for May 18.

Obviously, the international community has failed with its novel experiment of establishing democracy in Haiti. It's time to respect the Haitian Constitution and allow real Haitian patriots to assume responsibility for their country.

RAJ

# Les courtiers du désastre

Par Hugues Célestin \*

Depuis plus de deux ans, les routes principales d'Haïti ont été privatisées de fait, transformées en zones franches criminelles, concédées aux gangs-milices. Ces « entrepreneurs », décorés barons du nouvel ordre mafieux, incarnent la nouvelle hiérarchie du pouvoir. Leur règne plonge la population dans un quotidien déchiré. D'un côté, la peur permanente d'une balle perdue ou d'un rapt ; de l'autre, une inflation qui transforme la moindre bouchée en luxe. Le riz, denrée de survie, se vend comme du caviar, 250 gourdes la petite marmite. Le spaghetti, plat du pauvre, flirte avec la haute gastronomie à 150 gourdes le sachet. Même l'eau dite « potable » fait désormais la star et s'affiche à 75 gourdes le gallon, tel un liquide dont chaque goutte aurait été sanctifiée au Vatican.

Les postes de « péages » des gangs, désormais l'innovation la plus moderne du pays, trônent sur les grands axes névralgiques. Pas de badge électronique ni de carte bancaire ; on paie en liquide, espèces sonnantes et trébuchantes, rançon obligatoire sous peine de finir dépeigné, tabassé ou criblé de balles. Chaque voyage devient un pari avec la mort, une roulette macabre où l'arbitraire des armes décide du destin des passants. Ces barrages, authentiques institutions parallèles, étouffent les marchés, étranglent le commerce, transforment des villes entières en îlots assiégés et réduisent la population en otage permanent.

Le fameux Conseil présidentiel de transition (CPT) de Laurent St Cyr, bande patenée de truands im punis, et le gouvernement d'Alix Didier Fils-Aimé, marionnette complaisante, érigent le naufrage en monument national, transformant le désastre en triomphe officiel. Ils ferment pieusement les yeux, persuadés que l'insécurité et la criminalité ne sont qu'un spectacle folklorique monté pour distraire les badauds de

la communauté internationale. Et pourtant, les 11 et 12 septembre, plus de cinquante civils furent exécutés à Laboderie, habitation de l'Arcahaie, par les tueurs de la coalition criminelle « Viv Ansanm ». Les autorités, n'ont pas soufflé mot, le silence a servi de réponse officielle chaque fois que le peuple est sacrifié. La mafia d'État et les gangs-milices se partagent le territoire, régnant en maîtres et actionnaires d'une multinationale du crime, posant leurs premières pierres non pas pour bâtir des usines à exploiter le peuple tranquillement, mais pour inaugurer de nouveaux fiefs de gangsters. Enfin, Haïti est propulsé au rang prestigieux de République du désastre S.A., filiale certifiée de Washington et co.

Au cœur de la débâcle, les autorités étendent leur malice jusque dans les airs, imposant Sunrise Airways pour seule alternative, plutôt que de restaurer la liberté de circulation terrestre. Cette entreprise de vols commerciaux fonctionne selon la logique du profit exorbitant et de l'exclusion. Un vol de Port-au-Prince à Les Cayes, soit à peine 154 kilomètres, coûte entre 120 et 240 dollars l'aller simple. De Port-au-Prince à Cap-Haïtien, soit environ 230 kilomètres, les prix dépassent fréquemment 240 à 480 dollars. Pour comparaison, un vol de Port-au-Prince à Miami, près de 1 150 kilomètres, revient souvent entre 180 et 250 dollars l'aller simple. Tout service public se transforme en privilège des élites, le transport aérien, devient un instrument de punition et de ségrégation sociale. Définitivement, en Haïti, marcher sur la route est un luxe mortel, mais voler dans le ciel est un privilège bien protégé.

## Bahamas, un exemple de dignité

L'ambassade américaine en Haïti, forteresse du contrôle invisible, où se planifient, les rondes des gangs-milices et les prosternations des autorités vassales. Relayant Washing-

ton, elle annonce qu'à partir du 1er novembre 2025, les demandes de visa d'immigrant pour les Haïtiens seront délocalisées à Nassau. Le premier ministre du petit archipel voisin, Philip « Brave » Davis, rappelle que son pays n'est pas une salle d'attente pour Haïtiens en quête de visas américains. Une leçon de dignité dans un monde où la souveraineté des petits pays disparaît comme l'eau douce dans les Caraïbes, engloutie par la cupidité des usagers.

Haïti n'a même plus droit à un consulat digne de ce nom sur son propre territoire. Mieux encore, même au cœur du Grand Capital, les autorités bahaméennes contestent avec audace toute décision américaine nuisible à leur pays, contrairement à leurs homologues haïtiens, toujours dociles et soumis. Voilà un pays sans Vertières, sans Dessalines, sans mémoire héroïque, et pourtant les responsables savent lever la tête. Leurs chefs locaux se respectent et construisent une communauté consciente de ses intérêts. Haïti, patrie d'une épopée universelle, berceau de la liberté, ploie sous la soumission de ses élites.

## Élites ou courtiers en décomposition

Ils rivalisent tous au CPT, à la Primature, dans les ministères de service, ils ne se disputent pas le pouvoir, mais les faveurs des bailleurs. Qu'on se souvienne ! En 1825, quand Charles X braqua Haïti, les élites locales acquiescèrent. En 1915, quand les marines débarquèrent, les classes dirigeantes levèrent les mains pour acclamer l'occupation. En 1994, lorsque Washington envoya ses troupes, ces mêmes élites jouèrent les indicateurs de police et les guides touristiques des envahisseurs. En 2023, quand l'ONU vota une mission de « sécurité », pilotée depuis Nairobi, mais financée par Washington, ce furent encore eux qui se prosternèrent pour féliciter, sourire aux lèvres.

Ces élites rétrogrades fascinées

par l'étranger, développent un mépris maladif de tout ce qui est haïtien. Elles se nourrissent d'ONG, de contrats publics surfacturés, d'accords de libre-échange. Promptes à vendre leur plume, leur voix, leur signature, elles finissent avec leur silence en guise de conviction. Leur accent change dès qu'elles décrochent un visa, leur imagination s'éteint à la première bourse étrangère, et leur mémoire nationale s'efface dès qu'elles s'installent à côté des diplomates étrangers ou des oligarques haïtiens. Une auto-colonisation plus pernicieuse que toutes les occupations militaires. Leurs ambitions personnelles se résument à trois sessions : des enfants expatriés, des postes administratifs, et briller dans les cocktails mondains pour oublier la misère de la population souffrante. Elles deviennent le terreau de toutes les compromissions, la fabrique d'une médiocrité institutionnalisée, où la lâcheté se transmet de génération en génération comme un héritage familial.

## La voix salvatrice

Les courtiers locaux de la misère, ne peuvent même pas garantir une route praticable entre deux communes. Ce qui se joue aujourd'hui n'est pas seulement la survie d'un État failli, c'est surtout la renaissance d'une communauté résolue à se tenir debout sans béquilles, prête à reprendre en main son destin. Le pays meurtri cherche une volonté collective qui sache transformer ses blessures en ressources et ses résistances dispersées en puissance historique. Le ralliement dont il est question se construit dans les consciences, dans les gestes de solidarité, dans les choix courageux qui refusent la fatalité.

Ceux qui prétendent nous sauver sont les premiers artisans de notre naufrage. Notre unité historique de peuple n'est pas un mythe poussiéreux ; elle est une énergie qui dort dans les entrailles de la nation que les élites et leurs parrains étrangers

redoutent. Qu'il s'agisse de briser les chaînes de l'esclavage, de protéger la terre ou de défendre sa dignité, l'unité populaire surgit. Ce peuple qu'ils croient fatiguer, qu'ils voudraient soumettre par la peur et la faim, porte la braise ardente de Vertières pour la répandre à la manière d'une sève porteuse d'énergie insurrectionnelle.

Le temps n'accorde plus place aux jérémiades ; s'arracher au bourbier ne consiste pas à s'épousseter la crasse, sinon à hisser les voiles et reprendre la voie du large, vers l'océan libre où un peuple souverain trace son propre cap. L'appel est donc à une nouvelle traversée ; non pas celle de la fuite vers l'extérieur, plutôt derrière une volonté collective, indomptable, qui refuse de ramper. Le ralliement national est l'arme ultime de la libération, lorsque l'histoire reprendra son souffle au pas de Bois Caïman et à l'engagement de Dessalines, Haïti se dressera enfin, souveraine et invincible.

Le salut n'est attendu ni de Washington, ni de Bruxelles, ni d'aucune capitale étrangère, ni non plus de ces intestins mous et de ces colonnes vertébrales pliées. Seule une nouvelle force sociale, enracinée dans le peuple, consciente que la dignité n'est pas un luxe, mais plutôt la première condition de la souveraineté. Ses enfants eux-mêmes, porteurs de la flamme d'une unité combattante, s'élèvent et marchent vers l'avenir, unique étoile pour éclairer la nation. De ce soulèvement naîtra le projet national, qui fera trembler les imposteurs et offrira enfin au peuple la force de proclamer : « *Nap goumen san pran souf pou n rebati peyi n* ! ».

Grand Pré, Quartier Morin, 21 septembre 2025

\* Hugue Célestin

Membre de :  
Féderasyon Mouvman Demokratik  
Katyè Moren (FEMODEK)  
- Efò ak Solidarite pou Konstriksyon  
Altènativ Nasyonal Popilè (E)

# AUTORISÉE PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

## Création d'une force de suppression des gangs

### Une armée de 5 500 hommes bientôt déployés en Haïti

Suite de la page 1

Contrairement à la MMSA, dont le financement provenait de contributions volontaires des membres, n'ayant pas été une force onusienne, malgré les efforts quasiment permanents pour la changer en force onusienne.

Il est possible de constater que la solidarité envers Haïti s'est révélée davantage encourageante, cette fois, les démarches américaines pour encourager les pays membres à consentir à une contribution plus robuste au financement de cette force internationale, n'a pas été confrontée à l'obstacle systématique qu'elle avait initialement connue. Cette résistance constatée, à l'égard du leadership du Kenya, dans la mobilisation de la MMSA, comme pays doté du pouvoir de diriger les forces policières déployées sous le leadership kenyan. Aucun doute l'échec de la mission kenyane, en Haïti est attribuée au financement de cette mission, qui n'était pas au rendez-vous, ainsi qu'au refus des États-Unis, sous la présidence de Donald Trump, de continuer à contribuer, quasiment seuls, aux paiements des factures de la MMAS. À part les États-Unis, qui apportaient la part du lion du financement de la mission kenyane, d'autres pays membres contribuaient un apport financier de moindre importance. À force de se voir tenir la dragée haute, par le refus de contributions volontaires ou la transformation de la MMAS en force onusienne, William Ruto, le président du Kenya, qui avait offert le leadership de son pays, pour mener cette force, n'avait trouvé aucun encouragement à continuer à offrir son pays à la tête de cette mission.

#### La mission kenyane, un échec cuisant pour la plupart, William Ruto pense le contraire

Déployés en Haïti, au mois de juin 2024, les policiers du Kenya, dont les effectifs annoncés portaient sur 2 500 hommes, n'avaient même pas atteint 1 500 policiers, déployés en deux temps. Bien que le commandant des forces kenyanes, mobilisées sur le territoire haïtien, le général policier Godfrey Otunge, faisaient l'éloge de ses troupes, déclarant, à tort des opérations de sécurité ayant contribué à la récupération de « territoires perdus », le rétablissement de la sécurité sur des routes nationale et d'autres opérations menées avec succès, la réalité est toute autre.

Il semble que de telles informations véhiculées au Kenya, grâce aux rapports délibérément

trompeurs communiqués par M. Otunge, aient été fortement accréditées par le président Ruto. À la tribune des Nations Unies, à New York, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU, où il vantait les réalisations des policiers de son pays, il a répété les détails infondés que le commandant kenyan de la MMAS lâchait sur ses concitoyens.

Mais sur le terrain, en Haïti, le constat reste indéniable. Aucun territoire capturé par les gangs armés n'a été reconquis. Il en est de même des postes de péage installés sur les routes nationales, par le biais desquels les bandits rançonnaient automobilistes et motocyclistes, établissant une commerce lucratif qui rapporte des millions de dollars. À part les policiers kenyans, qui ont été tués ou blessés par les gangs, les attaques récurrentes sont régulièrement dirigées sur les citoyens sans défense, des massacres perpétrés, des maisons incendiées, en sus des kidnappings et d'autres crimes perpétrés sur les communautés laissées à la merci des malfaiteurs, par les autorités. À cette série noire peuvent être ajoutées les atrocités faites de manière répétée sur Kenscoff, Martissant, Carrefour-Feuilles, ou bien Solino, Bas-Delmas, Cité Militaire, dans les communes avoisinant la capitale ; ou bien Savien, Pont-Sondé, Croix Pêrisse, Gros Morne, etc., dans le département de l'Artibonite. Ou bien à Seau-d'Eau, Mirebalais ou même Hinche, dans le Centre.

#### Le chargé d'Affaires américain en Haïti expose la menace des gangs

Lors de sa conférence de presse, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York, l'ambassadeur Henry Wooster, voulant informer objectivement les journalistes, au sujet des gangs armés, a jugé utile d'attirer leur attention sur plusieurs points relatifs à la menace des malfaiteurs.

Dans le cadre de ses réponses, à un autre journaliste, M. Wooster a voulu définir les priorités de la politique des États-Unis, envers Haïti, ce que son pays veut pour ce pays amis. Aussi a-t-il formulé ses réponses ainsi :

« Passons donc à celles-ci. Quel est l'objectif des États-Unis vis-à-vis d'Haïti ? Nous avons besoin d'un Haïti stable.

« Pourquoi ? Il est dans l'intérêt des États-Unis d'avoir un Haïti stable. Nous ne voulons pas voir l'anarchie triompher sur l'État.

« Et c'est exactement ce qui est en jeu ici, c'est une lutte pour

la survie d'une entité souveraine, l'État haïtien, face à l'anarchie et aux gangs. Et les gangs, soit dit en passant, sont un mélange régnant de terroristes, dont deux ont été désignés par les États-Unis comme des organisations terroristes étrangères. Il s'agit de « Van Son, si vous suivez ou vous intéressez aux gangs, et Grand Griff. Ces deux gangs sont désignés par les États-Unis comme des organisations terroristes étrangères, et ils se comportent comme telles en commettant des viols, des pillages, des meurtres, des intimidations et des incendies. Nous avons également des insurgés.

« Pourquoi est-ce que j'utilise ce terme ? Parce que la définition classique d'une insurrection, je ne suis pas un dictionnaire anglais Oxford ambulant, mais les insurgés sont généralement ceux qui décident de prendre les armes de manière illégale avec un programme politique visant à s'opposer à une autorité étatique légitime, à la renverser et à devenir l'État. Et c'est précisément le programme que nous avons avec plusieurs de ces gangs ».

Plus loin, dans ses explications, le diplomate approfondit encore plus la menace que représente ces criminels pour le pays. Et il parle, en ces termes : « Voilà donc deux facettes des gangs. La troisième et dernière facette que je voudrais vous présenter lors que je parle d'un mélange qui constitue les gangs, un large éventail, un terme général, est la criminalité violente, le viol, le vol, le meurtre, l'extorsion, l'enlèvement, l'incendie, etc.

« Tout cela constitue donc la menace que représentent les gangs pour l'État haïtien. Que font les États-Unis ? Nous réagissons à cette situation en demandant une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle est en suspens jusqu'à vendredi, au moment où je vous parle.

« Tout cela constitue donc la menace que représentent les gangs pour l'État haïtien. Que font les États-Unis ? Nous réagissons à cette situation en demandant une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle est en suspens jusqu'à vendredi, au moment où je vous parle. Cette résolution contient deux points sur lesquels nous avons insisté pour résoudre le problème que je viens de vous exposer. La stabilité, la survie d'un État légitime et la lutte contre l'anarchie, le terrorisme et la violence.

« Elle contient deux éléments : le premier est appelé UNSO, le Bureau d'appui des Nations unies

en Haïti. Je serai ravi de vous expliquer ce que cela signifie dans un instant ou en réponse à vos questions. Le second élément est un mandat beaucoup plus musclé pour la force que nous voulons renforcer.

« Nous voulons augmenter cette force par rapport à son effectif actuel, connu sous le nom de MSS, la mission de soutien en Haïti. Nous voulons multiplier son effectif par cinq. Nous voulons donc passer d'une force actuellement plafonnée à 1 000 personnes, avec un mandat qui restreint sa liberté de manœuvre, à une force de 5 500 personnes, soit un changement d'ordre de grandeur de cinq fois.

« Nous voulons renforcer leur puissance. Nous voulons que leur mandat leur permette d'agir de manière beaucoup plus agressive, d'où le nom de « force de répression des gangs ». Nous voulons passer d'une mission de soutien à une force de répression.

« Les mots ont donc leur importance dans ce contexte, car ils traduisent exactement ce que nous essayons d'accomplir. Encore une fois, un mandat plus solide, plus musclé, la liberté de manœuvre nécessaire pour poursuivre ces gangs, pour les combattre, si vous voulez. C'est ce que nous recherchons.

« Et puis, le bureau de soutien, pour en revenir à cela, fournirait la logistique. C'est crucial. Il existe un vieil adage, presque un cliché, que vous avez sûrement déjà entendu, vu, ou dont vous vous souvenez peut-être d'un cours que vous avez suivi, qui dit que lorsqu'un conflit éclate, en particulier un conflit armé, les amateurs parlent de tactique, mais les professionnels commentent à réfléchir à la logistique.

« C'est ce qui se passe dans le cas présent. La logistique a été un facteur contraignant pour le groupe actuel dont nous disposons, le MSS, les blindés, les véhicules, la capacité de se déplacer, la capacité de s'approvisionner, d'avancer afin de pouvoir établir des bases opérationnelles avancées, en bref, afin de pouvoir être là où ils doivent être pour apporter la stabilité. Où doivent-ils être ?

« Dans des endroits tels que les aéroports, les ports maritimes, les carrefours routiers clés, les centrales électriques, etc. Tous les endroits où un État, quel qu'il soit, doit affirmer son autorité pour établir le fait qu'il s'agit bien d'une entreprise souveraine. C'est tout pour moi ».

Dans cette longue intervention, devant la presse internationale, aux Nations Unies, à New York, Henry Wooster semble vou-

loir éclairer des zones d'ombre, en ce qui concerne les objectifs américains, en Haïti, et dont les bonnes intentions n'ont pas été clairement exprimées, peut-être même à dessein, car dirigeants américains voulant maquiller les intentions qui les animent, par rapport à la première République nègre de la planète. Dans le cadre de cette seule et unique intervention de ce diplomate de longue carrière, au service de son pays, on ne peut que s'assurer qu'il entend, ici, faire la promotion des bonnes intentions des États-Unis, à l'égard d'Haïti.

D'aucuns pourraient dire, suite à ces propos de l'ambassadeur Wooster, qu'il a joué carte sur table, en ce qui a trait aux vrais sentiments de son pays, face à Haïti. On peut, pour parler à cœur ouvert, reconnaître qu'il est possible que ses propos, lâchés à New York, contribueront, sans doute, largement à un certain changement d'attitude à l'égard des USA.

En effet, oui ! À cet égard M. Wooster a bien servi son pays. Voilà une première couche de méfiance écartée. Mais tout ce qu'il a dit, constitue une minuscule avancée, comparée à l'immensité de la tâche à abattre pour repousser les frontières de la méfiance plus que centenaire qui caractérise les relations haïtiano-américaine, et dont les dernières informations, récemment mises au grand jour, de l'héritage colonial, dont les États-Unis sont indissociables, n'ont pas pour effet d'apaiser les esprits.

Quoi qu'on puisse dire et faire, dans la présente conjoncture, soit animés de bonne volonté, pour tenter de toucher cette branche d'olivier, que le représentant des États-Unis semble vouloir tendre aux Haïtiens la feuille d'olivier, il faut quand même faire la somme des douleurs qu'ont endurées les Haïtiens, par rapport aux crimes perpétrés par les criminels armés, sous les regards d'une Mission dite de sécurité des Haïtiens, mission qui a été conçue par Washington et déployée par ses soins.

Nonobstant les rancœurs, les méfiances et l'insincérité, qui jalonnent notre cheminement politico-social, les Haïtiens gagnent à interroger les attitudes du grand voisin, dans cette dernière démarche lancée, à la faveur de l'arrivée de cette armée de 5 000 membres, comparée au déploiement policier kenyan.

Mais, il faut, tout de même, avoir toujours en mémoire que, comme nous disons dans notre savoureux créole : *Se met kò ki veye kò !*

L.J.



# LE FOOTBALL FÉMININ HAÏTIEN À L'HONNEUR

## Melchie Dumornay (Corventina) dans le cercle très fermé des « Grandett » du Ballon d'or

Par Jacques Brave

Cette semaine, à la vue des images diffusées, à l'occasion de la cérémonie de célébration du Ballon d'or 2024/2025, lundi dernier, une sorte de folie semble avoir brusquement atteint les Haïtiens : L'ambiance dans le pays, le lendemain mardi, était comme autrefois, lorsque le président à vie décrétrait, la veille, au soir, jour de congé pour le lendemain ! Un « *Wey national* » saluant l'ascension, pour la première fois, dans l'histoire d'une athlète formée en Haïti, à un si haut niveau à l'échelle internationale !

### Que revive Camp Nous ! Bravo !

Donc une confirmation de plus que Corventina est dans la cour des grands et qu'Haïti, en dix ans de travail de haute qualité, conduit par des éducateurs compétents, guidés par des dirigeants passionnés, patriotes et connaisseurs, avait relevé un grand et immense défi : FAIRE d'Haïti un grand de football féminin et ainsi faciliter de jeunes Haïtiennes à façonner un avenir meilleur ; c'était d'autant plus méritant d'alors, retentissant que le projet, malgré des promesses et un contrat signé, ratifié, avalisé par le président de la République, en 2015/2016, n'a reçu aucun centime de l'État. Même ce, les maisons à construire et faire cadeaux aux trente-quatre joueuses ayant participé au Mondial féminin FIFA U20 France FIFA-2018 on n'en a plus. Camp Nous était, jusque-là, sans aucun soutien de l'État et plus méritant sans un seul sponsor officiel ; uniquement en mobilisant beaucoup de bienfaiteurs anonymes et donateurs pauvres guidés par leur sens de la solidarité. Une Haïtienne, qui démontre la compétence des Haïtiens en plaçant l'un des leurs au seul rendez-vous du gratin des grands du football de la planète, le Ballon d'or de France football. La cérémonie annuelle de remise de prix et des distinctions, on savait que cela devait arriver un jour, d'autant que la mega star haïtienne avait déjà été distinguée meilleure joueuse de la CONCACAF, en 2023/2024, qui est une distinction énorme, car la CONCACAF donne souvent la sélection No. 1 de la FIFA avec les USA. Bien plus Corven ait fait une très belle saison, puisqu'elle a été championne de France, avec son Club, les Lyonnaises et ensuite classée deuxième butteuse du très relevé championnat de France, puisque ses coéquipières des Lyonnaises se sont hissées en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, ayant butté sur l'ultime marche contre Arsenal ! Au moins, les Haïtiens semblent se relever d'un cauchemar, car c'est quand même une première de l'histoire que le pays se retrouve au milieu des Grands en sport. Exactement, depuis à peu près un siècle, avec SYLVIO Cator recordant en saut en longueur, à Paris, exactement dans la période 1925/2030 !

Pour les connaisseurs, qui suivent de près la trajectoire de Corven durant ses années de formation, entre 2014 et 2023, cela de vait arriver, car elle a le potentiel pour aller très haut, au niveau le plus élevé, car elle est dotée d'un tel talent, d'ailleurs démontré dès l'âge de 13 ans, lorsqu'en Grenade, en février 2016, elle et ses coéquipières de la Sélection U-17, sont passées très près d'un premier grand exploit en ratant d'un fil de cheveux la qualification du la Coupe du monde U17 FIFA Jordanie-2016. Nos féminines, di rigées, lors, par le coach américain Sheck Burowski, après un long stage en Floride, ponctué de nombreux matches de préparation, alignaient, dès le départ, une série de performances impressionnantes en matches de groupe, arrivant à battre le Canada, deuxième grand favori derrière les Américaines, no n Mondial FIFA, pour arracher la première place du groupe avec 9 points. Ainsi, cette victoire permit d'éviter donc les USA, en demi-finale et d'entre-bailler les portes de la qualification.

Mais, une série de blessures graves diminua grandement le potentiel de l'équipe haïtienne, notamment l'attaquante Nelourde Nicolas, blessée avec une luxation au coude, Magdala Macéan milieu et infatigable ratisseuse au milieu, Melissa Da Cius, créatrice et âme de l'équipe, surtout Mikerline Saint-Félix, dont le ménisque donnait du souci, nécessitant une méniscectomie par la suite. C'était trop pour cette jeune formation, qui rata complètement le tour final, qui fut favorable aux trois leaders de la zone USA, Canada et Mexique. C'est d'ailleurs, à peu près les mêmes joueuses de cette sélection qui, en janvier 2018, deux ans plus tard, réaliseront l'exploit de Trinidad, en battant le Canada (1-0), après un nul mérité (1-1), face aux USA en demi-finale (série de penalties favorables aux USA). Corven avait seulement 13 ans et on avait dû solliciter une autorisation spéciale pour qu'elle soit admise, elle et aussi quatre autres très jeunes joueuses, par la FIFA, à jouer la phase finale, en France, en juillet 2018 (Rachelle Carémus, Tabita Joseph, Made lina Fleuriot, ect...) surtout le groupe avait enregistré de nombreuses blessures, malgré le dévouement et le travail colossal, remarquable du Dr Bernard Nau et des Kine Karl, Max Bernadin et de la Française Alicia Cerulli !

Par la suite, elle franchit rapidement les échelons et fut retenue avec la Sélection, qui joua les éliminatoires du Mondial FIFA senior féminin 2019, à Pâques, au stade, contre la Jamaïque, les Antilles françaises, Martinique et Guadeloupe. L'entraîneur hésita à l'aligner, il est vrai, ne la connaissant pas encore (après coup on estima qu'on la surchargerait trop). Ce fut pour le malheur, notre onze fémi-



Melchie Dumornay, dans l'anti-chambre du Ballon d'or.

nin a devancé par la Jamaïque et sa star Shaw au goal différence; Haïti souffrit également de l'absence de Neri Lia, que Montpellier refusa de libérer.

### Naissance d'une mega star

Corventina fut découverte par le réputé coach de l'AS Mirebalais, Jean Claude Josaphat, qui a travaillé, au cours de sa carrière, avec toutes les sélections nationales, y compris la Sélection senior A, dont il a été, tour à tour, l'adjoint de Marc Collat, puis de Patrice Neveu. Il avait amené beaucoup d'excellentes joueuses à l'AS Tigresses, dans le passé, comme Sainte Anne Pierre, les deux sœurs jumelles Eline et Soline Bellevue, les sœurs Clorène et Clarette Rateau qui ont toutes fait carrière en équipes nationales.

Jean-Claude Josaphat a donc amené la gamine, qui allait boucler ses onze ans, aux dirigeants de l'AS Tigresses, qui, flairant le talent énorme de l'adolescente, ont obtenu qu'elle soit hébergée au Camp Nous, dès son arrivée. Même si elle était très jeune, par rapport aux autres joueuses, elle a été admise sans passer par le processus de test et de détection pour l'admission, qui se faisait tous les deux ans, au mois de septembre. Une année pour les garçons et l'année suivante pour les filles, avant la rentrée des

classes, ces jeunes devant passer le test football et aussi le test éducatif et scolaire. Seuls ceux parmi la centaine ayant réussi le test football sont habilités à subir le test éducatif. Après quoi, c'est l'entrevue et la rencontre avec les parents pour les suites administratives, avant l'admission définitive. Corven était donc déjà pensionnaire du centre lorsque fut réalisée la détection pour les jeunes de sa catégorie d'âge. Dès le départ, elle fut éclatante. Inutile de raconter qu'elle faillit causer des malheurs avec les mis-



Corventina avec la vedette de FC Barcelone.

siles qu'à chaque entraînement elle lançait, lors des séances de tirs au but ; signe de la puissance de ses tirs, les jeunes portières en face au lieu d'encasser souvent n'esquissaient aucun geste ; et pire, se retirèrent des fois pour éviter, esquiver les dégâts que pouvaient causer les boulettes de Corven. Même les jeunes portiers garçons faisaient de même. Il y a plein d'anecdotes de ce genre, sur l'expression du talent exceptionnel de cette ado à compter dans la vie de la super star, durant ses longues années de formation.

Parallèlement, elle avait déjà un gros bagage technique, et elle s'était endurcie lors des interminables petits matches « Deux camps calcio », ce style de football libre qui se fait en Haïti. C'est dans ce jeu sans arbitre où tout est permis et tournant des fois à la bagarre qu'elle a acquis ce goût des duels (gazon pakampe), donc un gros bagage athlétique cultivé lors des interminables matches qu'elle jouait avec les garçons sur la place de Mirebalais, en face de l'église Saint Louis de cette ville, ou sur d'autres terrains vagues de Mirebalais, les « savans » de la ville.

### Sa carrière sauvée par la FHF

Point crucial : Corventina aurait pu rater la carrière brillante qu'elle réalise actuellement, alors qu'elle commençait à s'affirmer dans le jeu, mais était encore inconnue du grand public. Sa mère se présenta au centre Camp Nous pour récupérer sa fille, parce que les deux venaient d'obtenir la résidence aux USA.

Pour la FHF c'était un choc, la panique même. Heureusement deux des dirigeants les plus expérimentés de cette organisation étaient présents, Yves Jean Bart et Varienot Saint-Fleur, et entreprirent de convaincre ce qui n'était pas évident, car c'est quand même la maman de la famille d'une fille de classe moyenne, et encore dans un pays « *tê glise* » comme Haïti. Bien sûr, il lui fut donné l'assurance que leur engagement était pour la vie et on donna à cette parente également que l'enfant viendrait la visiter aux USA de temps en temps !

On l'assura, avec force arguments, qu'elle avait une denrée rare d'un potentiel énorme, une grande étoile mondiale en devenir, qui n'aurait aucune chance d'être une star aux USA. Et, finalement, surprise agréable, la Man mie donna son aval et la laissa au Centre.

Il est vrai que c'était une très lourde, une énorme responsabilité, un engagement que la FHF et les « Tigresses » assumèrent

pleinement. La petite fut l'objet d'une attention soutenue, comme c'était le cas pour tout vrai dirigeant passionné, et d'ailleurs de tous les jeunes confiés à la FHF.

### Sauvée d'une grave blessure

Non seulement, après la qualification, elle visita sa maman, à Boston, ainsi, à un moment, en 2019, Corven traînait une blessure depuis des mois et on se faisait du souci la concernant et son avenir, alors que O.L l'attendait. À l'époque, chaque année les équipes de jeunes de Camp Nous voyageaient jouer des tournois très relevés, en Europe, contre des sélections de grand calibre. La FHF profita donc du déplacement de la Sélection U20 féminine, en été 2019, en Europe, et, grâce à l'assistance de la famille Philippe Vorbe, Corventina était du voyage. Une jeune professionnelle, Alicia, qui apportait un concours bénévole à la FHF, avait offert de la recevoir chez elle et de la soigner dans sa clinique, à Bastia, en Corse, où elle fut soignée efficacement et ainsi put disputer la CONCACAF féminine U20, en janvier 2020, en République dominicaine et a même été sacrée Soulier d'or, avec 14 buts marqués. Un tournoi, qui vit les jeunes Haïtiennes terminer invaincues avec l'assurance, la certitude même de se qualifier, lors des bagages contre Panama, mais ce tournoi U20 fut annulé, en raison de l'épidémie de de Corona. N'étaient-ce la passion et la vision des dirigeants de la FHF, mais aussi de l'amour et du sens de sacrifice de la mère, de Corven aurait connu le même sort que des dizaines d'autres jeunes Haïtiens, pétris de talents,



Melchie Dumornay ou Corventina, défendant les couleurs de Lyon devant Barcelone.

qui ont dû laisser Haïti et le football pour émigrer tôt aux USA ou au Canada, des pays où il faut avoir des ressources financières importantes pour réussir dans le Football. Car, là-bas, tout est payant individuellement, coaches, terrains de match, gym de musculation, transport à l'entraînement et aux matches; cela explique qu'en dépit de millions de jeunes Haïtiens vivant aux USA, peu de nos jeunes compatriotes ont ou presque aucun n'a réussi à émerger et atteindre une dimension internationale, même ceux qui sont nés aux USA. Corventina, 22 ans, cette année, peut espérer glaner beaucoup de trophées. Cette compatriote vit dans l'attente d'un ou même de plusieurs « *Ballons d'or* », espérance légitime, car elle a le talent pour, est ambitieuse, et comme tous les jeunes éclos, à a Camp Nous, elle a l'ambition et la détermination de travailler et d'aller aussi loin que son talent et Dieu lui permettront d'arriver! Mais aucun athlète ne peut grandir sans un environnement indispensable et ambitieux pour l'encadrer et l'accompagner dans cette ascension inédite pour un Haïtien, d'autant si les performances en club sont importantes, mais celles avec l'Équipe nationale comptent aussi grandement, et c'est à ce niveau qu'on se fait de gros

soucis. Pour aller au Mondial, l'année dernière les Grenadières n'ont qu'un seul match de préparation contre la Corée du Sud, en plus rien que pour surmonter le décalage horaire, en Australie, il fallait arriver au minimum un mois de temps d'adaptations, en Océanie, et Haïti n'a été sur place que juste quinze jours, donc une préparation en dehors des normes au minimum.

### Après Corventina le néant !

Le développement du sport doit être un processus continu, permanent de travail ; le travail doit être soutenu et sans relâche ; Corventina est de la troisième promotion de Camp Nous. La première promotion est constituée de joueuses nées en 1997/1999. La deuxième promotion est constituée de joueuses nées en 2000/2002. La troisième promotion, selon les coaches, était formée de joueuses nées en 2002/2003. À part le petit noyau, en France, dont l'effectif diminue d'années en années, il ne reste presque plus de footballeuses. Certes, on essaie de compenser en allant chercher des joueuses à l'étranger, mais cela ne servira pas longtemps, car si les jeunes Haïtiennes et Haïtiennes sont entichées à s'engager avec Haïti, c'est certainement parce que le niveau et les résultats les aident à enrichir leur carrière. Mais le fait qu'on ne forme plus de bonnes joueuses en Haïti va faire diminuer le standing du football haïtien et les parents, avec la fin du cycle haut niveau de Camp Nous, ne viendront plus lors que les humiliations, qui ont commencé avec les scores catastrophiques, (10 à 0 et 13 à 0) récemment encaissés au Mexique, en U20, au cun expatrié ayant une certaine ambition de réussir dans le jeu n'ira pas jouer pour Haïti !

Les gens, au pays, ne mesurent pas l'ampleur de la destruction du football féminin haïtien, qui en est déjà à six saisons sans compétition, sans formation de jeunes, et surtout six années/ saisons où les académies féminines sont toutes fermées : 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2025!

Tout cet spectacle constitue un gaspillage scandaleux, car il y avait dans chaque génération des talents, ou même de potentiels génies en herbe, que Camp Nous pouvait pour qu'Haïti aille encore plus haut! Témoins : Abaina Louis, un bijou de dribbleur et une gauchère en or ! Soit gémissent dans les ghettos, e Haïti, ou font un travail qui a déjà détruit leur corps, dans les jobs de nuit, aux USA.

Telle aussi Walendina Cyriaque, dont on dit que le Réal Madrid voulait lui faire un pont d'or. Même toutes celles qui ont fait une belle démonstration en France, en 2018, et qui ont disparu quel que part, aux États-Unis, dans les usines de nuit, la-bas.

Heureusement, notre Corven a eu le temps de se sauver, mais combien de Corven se sont gaspillées, aux USA, et surtout combien se gaspillent ou se sont gaspillées dans les villes et les ghettos, en Haïti ! Combien en perdrons nous encore, et pendant longtemps encore, car six ans nous sommes retournés à un niveau inférieur qu'en 1971, quand on a commencé !

Les dirigeants en place, à la FHF doivent savoir que c'est eux qui ont causé cette seizième place, qui n'est pas celle réelle de Corven, car c'est son nom et sa photo qu'on avait utilisés pour illustrer leur complot. c'est logique que les grands médias impliqués dans le Ballon d'or vont longtemps hésiter à associer leur nom à une soi-disant victime des abus inventés.

Et plus important encore, l'Équipe nationale doit aider le joueur à bâtir un palmarès, ce qui n'est pas le cas. Sans programme réel et sérieux de préparation Haïti se soucie peu de son Équipe nationale, qui ne joue presque pas, qui ne fait plus de stage d'entraînement.

**Merci dirigeants ! Mési Leta peyi m !**





# GROW YOUR BUSINESS WITH CLL MARKETING

Expert Promotion. Real Growth.



Let us take your business to the next level

At CLL Marketing, we specialize in promoting your brand, reaching new customers and drive real growth.

### WHY CHOOSE US?

- ✓ Proven marketing strategies
- ✓ Social media & digital campaigns
- ✓ Targeted outreach that gets results

CALL US TODAY — LET'S GROW TOGETHER!

718-200-9079

@CLLMarketing | www.cllmarketing.com

## JASMINE BEAUJUN NURSE PRACTITIONER

SPECIALIZING IN  
PAIN MANAGEMENT

### SERVICES OFFERED

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING



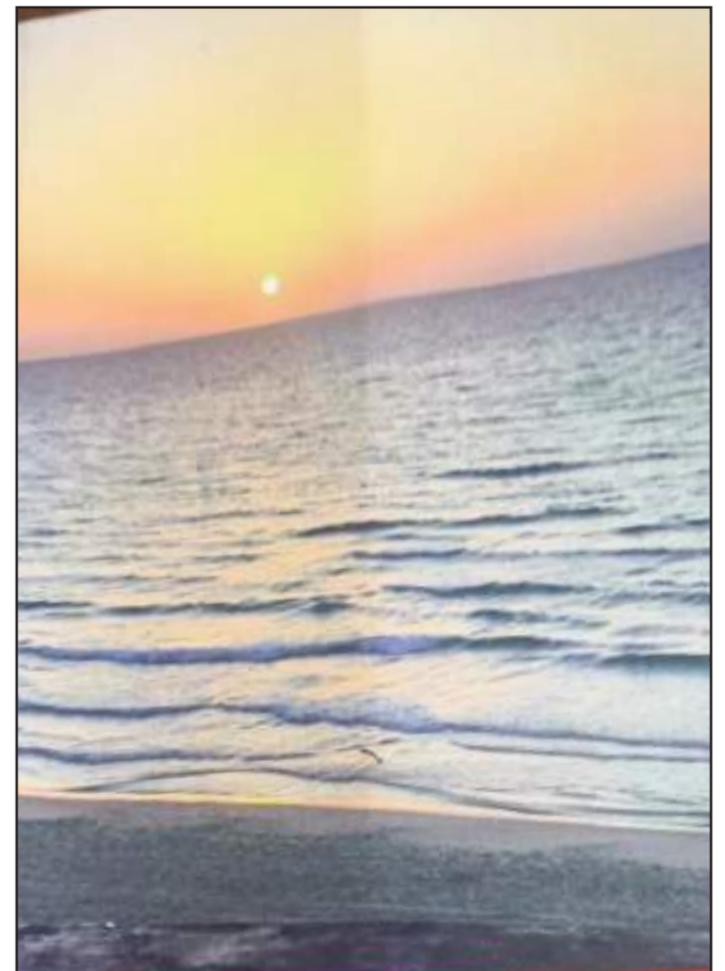
CALL US TODAY  
TO MAKE AN  
APPOINTMENT

347-238-5269

### WHY CHOOSE JASMINE?

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND WELLNESS



Natania Etienne

KADDISH POU  
YOUN AYISYEN

Tradiksyon - Raymond Alcide Joseph